

**Bourses de maîtrise, de doctorat et de réintégration à la recherche, bourses postdoctorales
Fonds de recherche du Québec – Secteur Société et culture
Automne 2024 - Concours 2025-2026**

ORGANISME :	Fonds de recherche du Québec – Secteur Société et culture <ul style="list-style-type: none"> • Domaines des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres
CONCOURS :	<ul style="list-style-type: none"> • Bourses à la maîtrise (avec mémoire) et au doctorat (avec thèse) en recherche • Bourses à la maîtrise (avec mémoire) et au doctorat (avec thèse) de réintégration à la recherche • Bourses postdoctorales
MONTANTS :	20 000 \$ / an – Maîtrise (maximum 6 sessions) 25 000 \$ / an – Doctorat (maximum 12 sessions) 45 000 \$ / an – Postdoctorat (maximum 6 sessions)
DATES LIMITES :	1 octobre 2024, 16 h (EST) 8 octobre 2024, 16 h (EST)
RÉSULTATS :	Fin avril 2025
CITOYENNETÉ :	Les personnes citoyennes canadiennes, les personnes résidentes permanentes et les personnes étudiantes internationales (sous certaines conditions).
NOUVEAUTÉ	Pour les personnes étudiantes hors Québec : des modifications ont été apportées. Veuillez-vous référer aux conditions d’admissibilité de la bourse et au supplément pour la formation à l’extérieur du Québec. Également, les Règles générales communes sont aussi disponibles.

Bourses à la maîtrise (B1Z) et au doctorat (B2Z) en recherche (avec mémoire ou avec thèse) : S’adressent aux personnes qui désirent entreprendre ou poursuivre un programme de 2^e ou de 3^e cycle universitaire.

Bourses à la maîtrise (A2Z1) et au doctorat (A2Z2) de réintégration à la recherche (avec mémoire ou avec thèse) : S’adressent aux personnes qui désirent réintégrer le milieu de la recherche en poursuivant des études de maîtrise ou de doctorat et qui, à la date de clôture du concours :

- ✓ n’ont pas été inscrites dans un programme d’études supérieures depuis au moins cinq ans;
- ✓ n’ont pas obtenu de crédits universitaires depuis au moins cinq ans.

Bourses postdoctorales (B3Z) : S’adressent aux personnes ayant obtenu un diplôme de doctorat depuis moins de 2 ans ou avoir procédé au dépôt de sa thèse au plus tard le 1^{er} mars 2026

Pour les conditions d’admissibilité, les documents exigés, ainsi que pour effectuer votre demande sur le site du FRQ, Secteur Société et culture, vous devez vous rendre aux liens suivants : [Maîtrise](#) [Doctorat](#) [Postdoctorat](#)

À NOTER :

- Les relevés de notes requis pour la candidature doivent être **numérisés en format PDF** et attachés au formulaire de demande. *Tout autre format électronique de relevé de notes joint à la candidature sera automatiquement rejeté par le système de l’organisme et ne pourra être consulté.*

- Il est de l'entière responsabilité de la personne candidate de choisir le bon programme de financement et le bon formulaire selon le Fonds approprié, en se référant à la liste des domaines de recherche de chaque Fonds : [domaines du FRQ, Secteur Société et culture](#)

Pour toute question ou information supplémentaire, communiquez avec le FRQ – Secteur Société et culture :

- **Bourses à la maîtrise et au doctorat**
Pascale Marcoux
Responsable de programmes
Courriel : pascale.marcoux@frq.gouv.qc.ca
418 643-8560 poste 3163
- **Bourses postdoctorales**
Viviane Asselin
Responsable de programmes
Courriel : viviane.asselin@frq.gouv.qc.ca
418 643-8560 poste 3290



BESOIN D'AIDE DANS LA PRÉPARATION DE TA DEMANDE DE BOURSE **CRSH, CRSNG, IRSC OU FRQ ?**

Une personne étudiante boursière
est disponible pour t'aider gratuitement
dans tes démarches !

- **CONSULTATION POUR UN SOUTIEN
PERSONNALISÉ**
- **RÉVISION DES DOCUMENTS AVANT DÉPÔT**



*Services réservés aux personnes étudiantes en maîtrise ou au doctorat, dans un programme de type recherche